

Béatrice MUKAMULINDWA

Je recherche mes trois enfants disparus lors du génocide en 1994.

Je travaillais à Kigali où j'étais directrice chargée des finances de l'entreprise pétrolière Shell-Rwanda. Lorsque le génocide a éclaté, en avril 1994, j'étais en Belgique où j'avais pris des vacances pour aider mon mari à s'installer. Il venait d'obtenir une bourse d'études à l'UCL. J'avais confié mes trois enfants à mon frère Théodore Mutabazi, assistant médical et titulaire du centre de santé de Ruyenzi dans le sud du pays.

Mes trois enfants :



Alain Flavien Mudacumura, mon fils, qui allait avoir 13 ans en novembre 1994

Aline Ngwinondebe, ma fille, qui allait avoir 11 ans en juin 1994

Nadège Uwase Rwagasana, ma benjamine, qui avait eu 9 ans en janvier 1994

Mes frères et soeurs, ma mère, ma grand-mère, mes oncles, mes tantes, des cousins germains et éloignés ont été tués pendant le génocide. J'ai eu la confirmation de leur mort et j'ai pu donner une sépulture à certains. Le doute subsiste sur le sort subi par mon frère Théodore, mes deux nièces et trois cousins.

La région de Butare a été embrasée vers le 20 avril 1994.

Selon les témoignages recueillis auprès des rescapés, le Père Claude Simard, responsable de la paroisse de Ruyenzi et gestionnaire du centre de santé, a refusé l'accès de l'église à ses paroissiens. Il craignait, disait-il, qu'on ne la détruise. Mon frère et sa famille ont alors été obligés de se rassembler avec la population des environs dans la ferme paraétatique ISAR, immense domaine agricole à Songa.

La population tutsie est d'abord parvenue à résister à l'attaque des miliciens, lesquels ont demandé des renforts au camp militaire de Nyanza. A leur retour, des fusillades ont éclaté. Les gens réfugiés à l'ISAR ont essayé de se sauver, les uns ont pu passer la frontière burundaise, les autres ont été tués par des civils qui les attendaient sur le chemin de leur fuite. D'autres sont morts sur place.

Début 1995, j'ai rencontré sœur Cécile en Belgique. J'ai alors appris qu'aucune démarche n'avait été entreprise par la paroisse et le centre de santé pour récupérer les corps de leurs employés afin de leur donner une sépulture. Cela aurait permis à nombre de familles de connaître le sort de leurs proches.

En août 1994, mon mari s'est rendu sur place. D'après le témoignage d'une rescapée, nos enfants auraient réussi à s'échapper de l'ISAR et auraient suivi la vague des réfugiés qui essayaient de rejoindre le Burundi voisin. Leur histoire s'arrête à une région frontalière du Burundi, la commune de Mayaga, secteur Mbogo.

Mon mari a retrouvé le fils de mon frère, le petit Christian Shema Mutabazi. Il avait été ramassé parmi les cadavres de l'ISAR, 24h après les fusillades.

Mon mari a ramené Christian en Belgique le 3/09/1994.

Un an après le génocide, mon mari m'a quittée. Depuis je poursuis seule les recherches.

En 1999, j'ai adopté Christian.

Depuis janvier 1995, je suis allée à la rencontre de rescapés dont les témoignages ouvrent de nouvelles pistes et en ferment d'autres. Ces pistes m'ont menée dans les camps de Bukavu et de Goma, dans des régions limitrophes du Burundi, au Burundi, au Congo Brazzaville et au Canada. Certains témoignages m'ont poussée à rencontrer des génocidaires en prison.

J'ai participé aux tribunaux Gacaca de Mbogo, Ruyenzi, Ramba, Byinza en districts de Huye, Nyanza et Gisagara, province du sud. Les tribunaux Gacaca ont commencé leur travail en 2005. Des informations qui y étaient révélées permettaient d'exhumer de nombreux corps. Ma présence à ces tribunaux était indispensable parce que mes enfants ayant été surpris par le génocide à Butare, alors que nous résidions à Kigali, ne figuraient pas sur les listes de recensement de cette région, et leur cas risquait de passer inaperçu.

Je me suis adressée à la Croix-Rouge, au HCR, à l'IRC, au CICR et au CEMIR. Auprès de ces différentes organisations, j'ai rencontré un accueil et bénéficié d'un suivi par rapport à ma question et à mes préoccupations que je jugerais tantôt respectueux et positif, tantôt mitigé voire glacial.

J'ai fait mener des enquêtes privées.

J'ai rédigé des communiqués pour toucher la diaspora rwandaise au Congo Brazzaville. Ils ont été diffusés sur deux chaînes de la télévision congolaise et affichés au CEMIR et à la Croix-Rouge.

Au cours de ces démarches, j'ai appris que beaucoup d'enfants avaient été recueillis dans des familles congolaises qui les utilisaient comme aides-ménagers. Ces enfants ne sont connus d'aucune organisation, puisque ceux qui les détiennent ne les déclarent pas.

A partir de 2004, j'ai reçu de nombreux témoignages parlant d'enfants qu'on croyait morts et qui revenaient d'exil après des années, ou qu'on retrouvait au Rwanda.

J'ai filmé les témoignages de certains de ces jeunes.

Beaucoup d'enfants ont été accueillis par des familles en RDC et au Burundi. Des jeunes, réfugiés en RDC ne pensent même plus à rentrer au Rwanda car ces familles leur racontent que le pays n'existe plus.

En 2013 j'ai décidé de mettre sur pied une association de droit rwandais, L'ONG CCMES - Cri du Coeur d'une Mère qui Espère.

En 2015, j'ai créé l'ASBL CCMES-Belgique qui a pour objectif d'appuyer CCMES au Rwanda en faisant un travail d'information, de sensibilisation et de recherche de fonds.